

**LE POUVOIR DES PAPES DEPUIS LA  
PROCLAMATION DU DOGME DE  
L'INFAILLIBILITÉ: EXPOSÉ D'APRÈS LES  
DOCTRINES ET LES ACTES DES PONTIFES  
ROMAINS A PARTIR DE GRÉGOIRE VII**

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

ISBN 9780649177431

Le pouvoir des papes depuis la proclamation du dogme de l'infailibilité: exposé d'après les doctrines et les actes des pontifes romains a partir de Grégoire VII by J. - F. von Schulte

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd.  
Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

[www.triestepublishing.com](http://www.triestepublishing.com)

**J. - F. VON SCHULTE**

**LE POUVOIR DES PAPES DEPUIS LA  
PROCLAMATION DU DOGME DE  
L'INFAILLIBILITÉ: EXPOSÉ D'APRÈS LES  
DOCTRINES ET LES ACTES DES PONTIFES  
ROMAINS A PARTIR DE GRÉGOIRE VII**



LE  
**POUVOIR DES PAPES**  
ET  
**L'INFAILLIBILITÉ**

*Stevens, 174790.21*

LE

# POUVOIR DES PAPES

DEPUIS

LA PROCLAMATION DU DOGME

DE

## L'INFAILLIBILITÉ

EXPOSÉ D'APRÈS LES DOCTRINES ET LES ACTES DES PONTIFES ROMAINS  
A PARTIR DE GRÉGOIRE VII

PAR

LE D<sup>r</sup> J.-F. VON SCHULTE

Ancien professeur ordinaire de droit canon et de droit germanique  
à l'Université de Prague  
Actuellement professeur à l'Université de Bonn.

TRADUIT DE L'ALLEMAND SUR LA SECONDE ÉDITION (1871)

PAR

ET. PATRU

PARIS

LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER

33, rue de Seine, 33

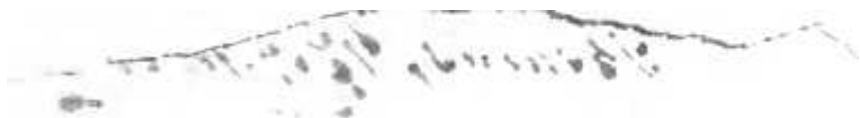
NEUCHÂTEL

GENÈVE

LIBRAIRIE J. SANDOZ

LIBRAIRIE DESROGIS

1879



---

Genève. — Imprimerie Charles Schuchardt.

---

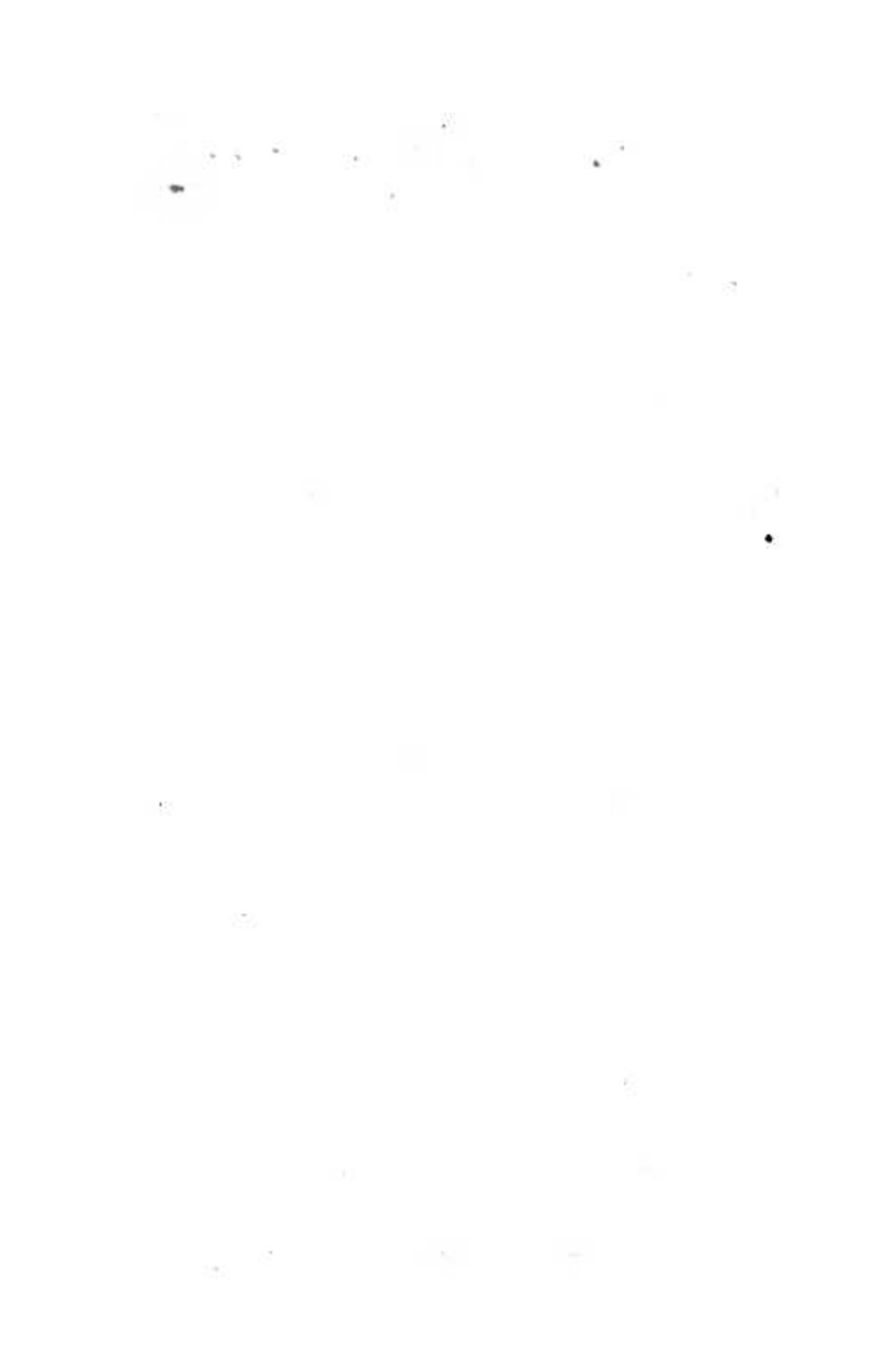
## TABLE

---

	Pages
AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR . . . . .	7
PRÉFACE DE LA SECONDE ÉDITION . . . . .	9
INTRODUCTION : Déclarations de l'auteur . . . . .	15
CHAPITRE I <sup>er</sup> . Le dogme de l'infaillibilité . . . . .	47
CHAPITRE II. Conséquences théoriques . . . . .	51
CHAPITRE III. Conséquences pratiques . . . . .	53
CHAPITRE IV. Propositions tirées des enseignements <i>ex cathedra</i> , et déterminant les rapports entre le Pape et l'État . . . . .	62
CHAPITRE V. Examen des objections . . . . .	143
CHAPITRE VI. Considérations politiques . . . . .	190
CHAPITRE VII. Citations de la <i>Civiltà cattolica</i> , touchant les rapports de l'Église et de l'État . . . . .	208
CHAPITRE VIII. Réflexions sur la situation des Jésuites à l'égard de l'Église et du Pape . . . . .	234

---





## AVERTISSEMENT DU TRADUCTEUR

---

La traduction que j'offre au public, revue soigneusement par l'auteur, peut être considérée comme donnant avec fidélité, la matière et la liaison des idées de l'ouvrage allemand.

J'étais autorisé à faire tous les changements de forme que je jugerais convenables. Après mûr examen, j'ai pensé qu'il valait mieux ne pas user de la permission ; le lecteur qui ne se laissera pas rebuter par la gravité du sujet, ne tardera pas à reconnaître, comme moi, que mon travail aurait perdu en solidité ce qu'il aurait peut-être gagné à être présenté sous un aspect plus attrayant ; le livre de M. Schulte est un de ceux qu'on ne se permet pas de modifier.

Ma traduction était prête depuis longtemps, mais j'hésitais à la publier : ce qui me détermine, c'est en premier lieu, que l'on a traduit en français la brochure au moyen de laquelle Mgr Fessler, secrétaire du Concile, essaie d'atténuer l'effet produit en Allemagne par l'ouvrage de Schulte ; et que l'on cite cette réfutation sans donner, bien

entendu, la contrepartie. Procédé familier aux jésuites, déjà bien vieux, mais inusable.

En second lieu, l'Église romaine ayant déclaré la guerre à la société moderne, guerre que le Concile du Vatican a ravivée et généralisée, j'estime qu'il ne serait pas d'un homme d'avoir des armes en mains et de se retirer sous sa tente. Il faut entrer dans la lice, il faut combattre sous peine d'être accusé d'égoïsme et de lâcheté. C'est donc mon devoir de publier ce volume, je l'accomplis : advienne que pourra.

ET. PATRU.

---